



## Coût des crimes au Canada, 2008



# Les coûts de la criminalité au Canada, 2008

Ting Zhang

rr10-05f

*Le présent rapport est un travail préparatoire. Les conclusions qui y sont présentées ne doivent pas être considérées comme une position officielle du ministère de la Justice du Canada, à moins qu'elles ne soient désignées ainsi dans d'autres documents autorisés et que le rapport ne soit publié sur le site Web officiel du Ministère.*

## Table des matières

Tableau sommaire 1 – Estimation des coûts tangibles de la criminalité au Canada, 2008 <sup>a</sup> .....	5
Tableau sommaire 2 – Estimation des coûts intangibles de la criminalité au Canada, 2008 <sup>a</sup> .....	7
<b>Annexe A : Coûts pour le système de justice pénale .....</b>	<b>8</b>
Tableau 1 – Coûts des services policiers .....	8
Tableau 2 – Coûts des tribunaux.....	8
Tableau 3 – Coûts des services de poursuites .....	9
Tableau 4 – Coûts des services d'aide juridique .....	9
Tableau 5 – Coûts des services correctionnels .....	10
Tableau 6 – Coûts des commissions d'examen constituées en application du <i>Code criminel</i> .....	10
<b>Annexe B : Coûts pour les victimes .....</b>	<b>11</b>
Tableau 1 – Coûts des soins de santé .....	11
Tableau 2 – Valeur des pertes de productivité .....	13
Tableau 3 – Valeur des biens volés ou endommagés .....	17
<b>Annexe C : Coûts pour les tiers .....</b>	<b>19</b>
Tableau 1 – Frais de funérailles et d'enterrement .....	19
Tableau 2 – Coûts pour les autres personnes blessées ou menacées lors des incidents .....	19
Tableau 3 – Valeur des pertes de production et de services des autres personnes..	20
Tableau 4 – Coûts des services d'aide aux victimes et des programmes d'indemnisation.....	23
Tableau 5 – Dépenses des refuges pour les victimes .....	24
Tableau 6 – Autres dépenses liées aux actes criminels .....	24
<b>Annexe D : Coûts intangibles .....</b>	<b>25</b>
Tableau 1 – Valeur de la douleur et de la souffrance .....	25
Tableau 2 – Valeur des pertes de vie .....	26
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>27</b>

La présente étude fournit des estimations des coûts sociaux et économiques de la criminalité au Canada. Le modèle économique qui a permis d'évaluer les coûts financiers associés à la criminalité au Canada a été conçu à partir de diverses méthodes traitées dans la documentation existante et dans des études semblables. Les données ayant servi à faire les estimations proviennent de l'Enquête sur l'administration policière, de l'Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes (ETJCA), de l'Enquête intégrée sur les services correctionnels (EISC), de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2004 et de diverses publications gouvernementales.

En 2008, le total des coûts sociaux et économiques (tangibles) des infractions au *Code criminel* du Canada atteignait approximativement **31,4 milliards de dollars**<sup>1</sup>, soit des coûts annuels de **943 dollars** par habitant. Cette estimation demeure toutefois prudente, les données étant manquantes dans plusieurs domaines. Même si les chercheurs déploient des efforts considérables pour mesurer toutes les répercussions financières de la criminalité, seule une fraction de l'étendue réelle des coûts est connue. Les coûts décrits dans le présent rapport sont ceux qu'ont supportés le système de justice pénale, les victimes d'actes criminels et les tiers en général. Le tableau sommaire 1 expose le détail des coûts estimés dans chaque catégorie.

En 2008, les coûts supportés par le système de justice pénale canadien ont totalisé environ 15,0 milliards de dollars; ils avaient trait aux services policiers, aux tribunaux, aux poursuites, à l'aide juridique, aux services correctionnels et aux commissions d'examen en santé mentale<sup>2</sup>. Ce montant équivalait à quelque 2,5 % des dépenses annuelles totales effectuées par tous les ordres de gouvernement en 2008. Une répartition par secteur des coûts supportés par le système de justice pénale révèle que les services policiers ont été à l'origine de la majorité des dépenses de justice (57,2 %), suivis des services correctionnels (32,2 %), des tribunaux (4,5 %), des services de poursuites (3,5 %) et des services d'aide juridique (2,5 %).

Ce sont les victimes qui subissent le plus directement les effets de la criminalité. Sur la totalité des coûts estimés, des coûts de 14,3 milliards de dollars découlent directement des actes criminels et ont trait aux soins médicaux, à l'hospitalisation, à la perte de salaire, aux absences scolaires et aux biens volés ou endommagés. Plus précisément, les pertes de productivité ont représenté 47,0 % des coûts totaux pour les victimes, suivis par les biens volés ou endommagés (42,9 %) et par les coûts des soins de santé (10,1 %).

---

<sup>1</sup> Les coûts des infractions au code de la route et aux infractions en matière de drogue ne sont pas pleinement pris en compte en raison du manque de données.

<sup>2</sup> Dans le présent rapport, les coûts des services policiers ne comprennent que les dépenses liées à la prévention du crime, soit environ 75 % des dépenses policières totales en 2008.

Si les victimes sont les plus durement éprouvées par les actes criminels, leur entourage en souffre également. Des familles peuvent être affligées par la perte d'un être cher ou devoir délaissier leurs activités quotidiennes pour accompagner une victime, par exemple au tribunal ou chez le médecin. Les gouvernements, pour leur part, fournissent divers services d'aide et programmes d'indemnisation à l'intention des victimes. Tous ces coûts sont regroupés dans la catégorie des coûts pour les tiers, qui totalisaient environ 2,1 milliards de dollars en 2008. Ils comprenaient notamment les coûts pour les autres personnes touchées ou menacées lors des incidents et les dépenses que les gouvernements ont engagées pour fournir des services d'aide aux victimes, faire fonctionner des refuges et mettre en œuvre des stratégies nationales pour la prévention du crime.

Avant le milieu des années 1980, il était généralement admis que les coûts pour le système de justice pénale étaient largement supérieurs aux coûts pour les victimes. Or, lorsque les économistes ont commencé à tenir compte des coûts intangibles des actes criminels, comme la douleur, la souffrance et la perte de qualité de vie, ce rapport s'est inversé. Par exemple, d'après l'estimation des coûts tangibles totaux donnée précédemment, la proportion des coûts pour les victimes est de 45,6 %; toutefois, elle s'élèverait à 82,8 % des coûts totaux s'il était aussi tenu compte des coûts intangibles. La détermination de la valeur monétaire des éléments intangibles demeure néanmoins une entreprise controversée à l'issue incertaine. De multiples chercheurs ont tenté d'estimer les coûts intangibles des actes criminels pour les victimes, mais aucun n'a pu produire des estimations qui n'aient été accompagnées de volumineux addendas ou qui n'aient fait l'objet de nombreuses critiques. Outre les différences de méthodes entre les études, l'idée selon laquelle les coûts intangibles sont souvent les coûts les plus élevés pour les victimes continue de faire consensus.

Dans la présente étude, il est estimé que les coûts intangibles totalisaient environ **68,2 milliards de dollars** en 2008, ce qui a porté les coûts totaux de la criminalité à **99,6 milliards de dollars**. Le tableau sommaire 2 expose en détail les estimations des coûts intangibles. Si les coûts intangibles sont supportés par les victimes, ils sont présentés séparément des autres coûts tangibles pour les victimes, car ces données s'appuient sur des critères plus subjectifs. Les annexes A à D présentent les calculs détaillés.

En 2005, la Division de la recherche et de la statistique a estimé les coûts totaux de la criminalité au Canada à 70 milliards de dollars. Outre les changements observés dans la composition et les conséquences des actes criminels, les caractéristiques des causes réglées dans les tribunaux de juridiction criminelle, la législation et l'inflation, ce sont les améliorations apportées à la méthode de calcul des coûts et aux sources de données utilisées qui ont entraîné une hausse importante des coûts totaux de la criminalité. Étant donné que certains éléments de coût ne sont pas pris en compte (p. ex. les coûts liés aux soins en santé mentale, les pertes de productivité pendant la vie entière, la perte de revenu légitime des contrevenants et les effets psychologiques sur les membres de la famille), il est raisonnable de qualifier de prudente l'estimation actuelle de **99,6 milliards de dollars** (31,4 milliards de dollars + 68,2 milliards de dollars) pour 2008.

TABLEAU SOMMAIRE 1 – ESTIMATION DES COÛTS TANGIBLES DE LA CRIMINALITÉ AU CANADA, 2008<sup>a</sup>

Catégorie de coûts <sup>b</sup>	Coûts (millions \$)	Principale source des données
<b>Coûts pour le système de justice pénale</b>		
Services policiers	8 587 \$	CCSJ
Tribunaux	672 \$	CCSJ
Services de poursuites	528 \$	CCSJ
Services d'aide juridique	373 \$	CCSJ
Services correctionnels	4 836 \$	
a. Adultes	3 869 \$	CCSJ
b. Jeunes	967 \$	CCSJ
Commissions d'examen constituées en application du <i>Code criminel</i>	12 \$	Commissions d'examen provinciales et territoriales
<b>TOTAL DES COÛTS POUR LE SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE</b>	<b>15 009 \$</b>	
<b>Coûts pour les victimes<sup>c</sup></b>		
Soins de santé	1 443 \$	
a. Soins médicaux reçus d'un médecin	2 \$	ESG de 2004 <sup>d</sup>
b. Soins médicaux reçus à l'hôpital	63 \$	ESG de 2004 <sup>d</sup>
c. Hospitalisations	47 \$	ESG de 2004 <sup>d</sup>
d. Soins de santé directs reçus par les utilisateurs de drogues illicites	1 294 \$	CCLAT
e. Soins de santé directs consécutifs à des collisions liées à la consommation d'alcool	37 \$	Transports Canada
Pertes de productivité	6 734 \$	
a. Salaire perdu	971 \$	ESG de 2004 <sup>d</sup>
b. Pertes de services domestiques	382 \$	ESG de 2004 <sup>d</sup>
c. Pertes de jours d'école	33 \$	ESG de 2004 <sup>d</sup>
d. Pertes de services de garde d'enfants	11 \$	ESG de 2004 <sup>d</sup>
e. Pertes de productivité chez les utilisateurs de drogues illicites	5 337 \$	CCSA
Biens volés ou endommagés	6 143 \$	
a. Biens volés ou endommagés lors d'un crime contre les biens	5 777 \$	ESG de 2004 <sup>d</sup>
b. Biens endommagés en raison de conduite avec facultés affaiblies (drogues)	76 \$	CCSA
c. Biens endommagés à la suite de collisions liées à la consommation d'alcool	289 \$	Transports Canada
<b>TOTAL DES COÛTS POUR LES VICTIMES</b>	<b>14 320 \$</b>	
<b>Coûts pour les tiers</b>		
Frais de funérailles et d'enterrement	4 \$	CCSJ
Autres personnes blessées ou menacées lors de l'incident <sup>e</sup>	102 \$	

*Les coûts de la criminalité au Canada, 2008*

a. Soins de santé	65 \$	ESG de 2004 <sup>d</sup>
b. Pertes de productivité	37 \$	ESG de 2004 <sup>d</sup>
<b>Pertes de production et de services des autres personnes</b>	<b>1 054 \$</b>	
a. Pertes de production et de services des membres de la famille	375 \$	ESG de 2004 <sup>d</sup>
b. Pertes de production et de services des amis ou des voisins	372 \$	ESG de 2004 <sup>d</sup>
c. Pertes de production et de services des collègues	259 \$	ESG de 2004 <sup>d</sup>
d. Congestion routière entraînée par les collisions liées à la consommation d'alcool	47 \$	Transports Canada
<b>Services d'aide aux victimes et programmes d'indemnisation</b>	<b>451 \$</b>	ESV de 2008
<b>Refuges pour les victimes</b>	<b>254 \$</b>	EMH de 2008
<b>Autres dépenses liées aux actes criminels</b>	<b>238 \$</b>	
a. Application de la loi	115 \$	Sécurité publique
b. Amélioration du Service des poursuites pénales	16 \$	Finances Canada
c. Stratégie nationale pour la prévention du crime	34 \$	Sécurité publique
d. Amélioration du système correctionnel fédéral	61 \$	Finances Canada
<b>TOTAL DES COÛTS POUR LES TIERS</b>	<b>2 091 \$</b>	
<b>TOTAL DES COÛTS TANGIBLES</b>	<b>31 420 \$</b>	

**TABLEAU SOMMAIRE 2 – ESTIMATION DES COÛTS INTANGIBLES DE LA CRIMINALITÉ AU CANADA, 2008<sup>a</sup>**

	Coûts (millions \$)	Principale source des données
<b>Coûts intangibles<sup>f</sup></b>		
<b>Douleur et souffrance</b>	<b>65 100 \$</b>	ESG de 2004 <sup>d</sup>
<b>Pertes de vie</b>	<b>3 055 \$</b>	CCSJ
<b>TOTAL DES COÛTS INTANGIBLES</b>	<b>68 155 \$</b>	

- a. Sauf indication contraire, les montants sont en dollars canadiens de 2008.
- b. Les coûts pour les contrevenants suivants ne sont pas pris en compte : les pertes de revenus légitimes ou de productivité en raison de la participation à des activités criminelles ou d'une incarcération, les coûts liés aux blessures ou au décès des contrevenants, et les coûts imposés aux membres de la famille.
- c. Sauf indication contraire, les éléments énumérés dans les catégories des coûts pour les victimes ne tiennent pas compte des coûts liés aux infractions au code de la route et en matière de drogue.
- d. Toutes les estimations des coûts fondées sur l'Enquête sociale générale (ESG) de 2004 pourraient avoir été sous-estimées en raison du poids choisi dans le fichier des incidents. On peut penser que chaque enregistrement du fichier représente un certain nombre d'incidents de victimisation subis par des gens dans l'ensemble de la population. Ce nombre est donné par le poids WGHT\_VIC. D'habitude, il existe un rapport pour chaque incident, mais ceux dont les circonstances sont à peu près semblables figurent dans un même rapport (que l'on appelle rapport de série). Le nombre d'incidents de violence représenté par le rapport de série est le facteur de série. Pour estimer le nombre total d'incidents de victimisation ayant une certaine caractéristique, on multiplie WGHT\_VIC par le facteur de série et somme sur tous les enregistrements présentant la caractéristique. Par ailleurs, comme il est suggéré dans l'ESG, il serait aussi possible de compter ces incidents dans le même rapport comme un seul incident. La variable du poids WGHT\_VIC serait alors utilisée, le facteur de série n'étant pas pris en compte.
- e. Ce groupe comprend les personnes qui étaient présentes lors de l'incident, en plus des répondants à l'ESG. Étant donné qu'il n'y avait qu'un seul répondant à chaque entretien réalisé dans le cadre de l'ESG de 2004, toutes les autres personnes qui ont été blessées ou menacées au cours des incidents ont été incluses dans ce groupe. Les coûts sont ceux des soins de santé et des pertes de productivité.
- f. Les coûts intangibles ne comprennent pas les coûts pour les utilisateurs de drogues illicites ni les coûts pour les victimes d'infractions au code de la route.



## Annexe A : Coûts pour le système de justice pénale

**TABEAU 1 – COÛTS DES SERVICES POLICIERS**

Dépenses totales des services policiers, 2008	11 448 937 000 \$ <sup>a</sup>
Proportion des dépenses relatives à la criminalité	75 % <sup>b</sup>
<b>Total des coûts des services policiers (11 448 937 000 \$ * 75 %)</b>	<b>8 586 703 000 \$</b>
<b>Total des coûts des services policiers</b>	<b>8 586 703 000 \$</b>

a. *Les ressources policières au Canada, 2009, CCSJ, Statistique Canada.*

b. Au Royaume-Uni, les services policiers consacraient environ 61 % du temps à combattre ou à prévenir la criminalité. Étant donné que les services policiers du R.-U. ont un éventail de responsabilités plus large que ceux du Canada, nous supposons que la proportion du temps consacré à lutter contre la criminalité est plus élevée au Canada (75 %). Les autres tâches comprennent l'animation de séminaires de sensibilisation à l'intention des jeunes, la coordination des initiatives communautaires, la patrouille sur des parcours réguliers et le traitement des plaintes (celles-ci allant des plaintes de bruit aux appels d'urgence). <http://www.telegraph.co.uk/news/uknews/law-and-order/7639046/Police-spend-almost-half-of-time-not-tackling-crime.html> (en anglais).

**TABEAU 2 – COÛTS DES TRIBUNAUX**

Nombre d'affaires civiles par habitant	2,06 % <sup>a</sup>
Population du Canada, 2002-2003	31 425 160
Estimation du nombre d'affaires civiles en instance, 2002-2003 (31 425 160 * 2,06 %)	648 499
Nombre d'affaires criminelles (adultes + jeunes), 2002-2003	496 663 <sup>b</sup>
Nombre total d'affaires traitées par les tribunaux, 2002-2003 (648 499 + 496 663)	1 145 162
Dépenses totales des tribunaux, 2002-2003	1 151 885 000 \$ <sup>c</sup>
Frais de justice moyens par cause, 2002-2003 (1 151 885 000 \$ / 1 145 162)	1 006 \$
Frais de justice moyens par cause, 2008 (ajustement en fonction de l'inflation)	1 153 \$
Frais de justice moyens par cause, 2008 (1 153 \$ * 1,23)	1 418 \$ <sup>d</sup>
Nombre d'affaires pénales, 2008	474 030 <sup>e</sup>
<b>Total des coûts des tribunaux de juridiction criminelle (1 418 \$ * 474 030)</b>	<b>672 392 760 \$</b>
<b>Total des coûts des tribunaux de juridiction criminelle</b>	<b>672 392 760 \$</b>

a. Ce pourcentage représente le nombre moyen de causes introduites devant les tribunaux civils par habitant durant la période de 2005-2006 à 2008-2009 dans plusieurs territoires de compétence. L'Enquête sur les

- tribunaux civils (CCSJ, Statistique Canada) donne le nombre de causes introduites devant les tribunaux civils de 2005-2006 à 2008-2009 en fonction de la couverture de l'enquête.
- b. Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes (ETJCA), et Enquête auprès des tribunaux de la jeunesse (ETJ), 2002-2003, CCSJ, Statistique Canada.
  - c. *Vue d'ensemble de l'Enquête sur le personnel et les dépenses des tribunaux*, 2002-2003.
  - d. Le délai de traitement moyen de chaque affaire criminelle s'est allongé de 23 % de 2002-2003 à 2008-2009. Le nombre de comparutions par cause a également montré une tendance à la hausse (augmentation de 22 %) de 2002-2003 à 2008-2009.
  - e. ETJCA et ETJ, 2007-2008, 2008-2009, CCSJ, Statistique Canada.

**TABLEAU 3 – COÛTS DES SERVICES DE POURSUITES**

Dépenses au titre des services de poursuites criminelles (à l'exception de la C.-B.), 2002-2003	352 139 000 \$ <sup>a</sup>
Nombre d'affaires criminelles (adultes + jeunes) (à l'exception de la C.-B.), 2002-2003	443 268 <sup>b</sup>
Coût moyen des poursuites par cause, 2002-2003 (352 139 000 \$ / 443 268)	794 \$
Coût moyen des poursuites par cause, 2008 (rajustement en fonction de l'inflation)	906 \$
Coût moyen des poursuites par cause, 2008 (906 \$ * 1,23)	1 114 \$ <sup>c</sup>
Nombre d'affaires criminelles, 2008	474 030 <sup>d</sup>
<b>Total des coûts des services de poursuites (1 114 \$ * 474 030)</b>	<b>528 249 551 \$</b>
<b>Total des coûts des services poursuites</b>	<b>528 249 551 \$</b>

- a. *Vue d'ensemble de l'Enquête sur le personnel et les dépenses des services de poursuites criminelles*, 2002-2003.
- b. ETJCA et ETJ, 2002-2003, CCSJ, Statistique Canada.
- c. Le délai de traitement moyen de chaque affaire s'est allongé de 23 % de 2002-2003 à 2008-2009. Le nombre de comparutions par cause a également montré une tendance à la hausse (augmentation de 22 %) de 2002-2003 à 2008-2009.
- d. ETJCA et ETJ, 2007-2008, 2008-2009, CCSJ, Statistique Canada.

**TABLEAU 4 – COÛTS DES SERVICES D'AIDE JURIDIQUE**

Dépenses directes des services juridiques (affaires criminelles), 2007-2008	282 085 000 \$ <sup>a</sup>
Dépenses directes des services juridiques (affaires criminelles), 2008-2009	306 202 000 \$ <sup>a</sup>
Autres dépenses (affaires criminelles), 2007-2008	69 255 000 \$ <sup>a</sup>
Autres dépenses (affaires criminelles), 2008-2009	74 653 000 \$ <sup>a</sup>
<b>Total des dépenses d'aide juridique (affaires criminelles), 2007-2008 (282 085 000 \$ + 69 255 000 \$)</b>	<b>351 340 000 \$</b>

Total des dépenses d'aide juridique (affaires criminelles), 2007-2009 (306 202 000 \$ + 74 653 000 \$)	380 855 000 \$
<b>Total des coûts des services juridiques (351 340 000 \$ *25 % + 380 855 000 \$*75%)</b>	<b>373 476 250 \$</b>
<b>Total des coûts des services juridiques</b>	<b>373 476 250 \$</b>

<sup>a.</sup> L'aide juridique au Canada : statistiques sur les ressources et le nombre de cas, 2008-2009.

**TABLEAU 5 – COÛTS DES SERVICES CORRECTIONNELS**

Coûts des services correctionnels fédéraux pour adultes, 2007-2008	2 011 881 000 \$ <sup>a</sup>
Coûts des services correctionnels fédéraux pour adultes, 2008 (ajustement en fonction de l'inflation)	2 063 076 186 \$
Coûts des services correctionnels provinciaux pour adultes (dépenses de fonctionnement), 2007-2008	1 637 981 000 \$ <sup>a</sup>
Coûts des services correctionnels provinciaux pour adultes (dépenses en capital), 2007-2008	123 109 000 \$ <sup>b</sup>
Coûts des services correctionnels provinciaux pour adultes, 2007-2008 (1 637 981 000 \$ + 123 109 000 \$)	1 761 090 000 \$
Coûts des services correctionnels provinciaux pour adultes, 2008	1 805 903 451 \$
Total des coûts des services correctionnels pour adultes, 2008 (2 063 076 186 \$ + 1 805 903 451 \$)	3 868 979 637 \$
Coûts des services correctionnels pour les jeunes, 2008 (3 868 979 637 \$ * 25 %)	967 244 909 \$ <sup>c</sup>
<b>Total des coûts des services correctionnels (3 868 979 637 \$ + 967 244 909 \$)</b>	<b>4 836 224 546 \$</b>

<sup>a.</sup> Services correctionnels pour adultes (SCA), tableau de référence de 2007-2008, CCSJ, Statistique Canada.

<sup>b.</sup> La proportion des coûts en capital fédéraux par rapport aux dépenses de fonctionnement fédérales permet d'estimer les dépenses en capital des provinces.

<sup>c.</sup> Les coûts des services correctionnels pour les jeunes correspondent à environ 25 % des coûts des services correctionnels pour les adultes. *Dépenses de la justice au Canada, 1997*, CCSJ, Statistique Canada.

**TABLEAU 6 – COÛTS DES COMMISSIONS D'EXAMEN CONSTITUÉES EN APPLICATION DU CODE CRIMINEL**

Dépenses des commissions d'examen constituées en application du <i>Code criminel</i> , 2008	12 000 000 \$ <sup>a</sup>
<b>Total des dépenses des commissions d'examen constituées en application du <i>Code criminel</i></b>	<b>12 000 000 \$</b>

<sup>a.</sup> Commissions d'examen constituées en application du *Code Criminel* dans chaque province et territoire.

## Annexe B : Coûts pour les victimes

TABLEAU 1 – COÛTS DES SOINS DE SANTÉ

### a. Coûts des soins médicaux reçus d'un médecin

Coût moyen d'une visite chez le médecin, 2004-2005	50,36 \$ <sup>a</sup>
Coût moyen d'une visite chez le médecin (rajustement en fonction de l'inflation)	55,64 \$
Nombre de victimes ayant reçu des soins médicaux d'un médecin, 2004	37 780 <sup>b</sup>
<b>Coût des soins médicaux reçus d'un médecin (55,64 \$ * 37 780)</b>	<b>2 102 079 \$</b>

### b. Coûts des soins médicaux reçus à l'hôpital

Coût moyen d'une consultation en salle d'urgence à l'hôpital	260 \$ <sup>c</sup>
Nombre de victimes ayant reçu des soins médicaux à l'hôpital en 2004	116 026 <sup>d</sup>
Coûts des soins médicaux reçus à l'hôpital (116 026 * 260 \$)	30 166 760 \$
Coût moyen du transport par ambulance terrestre	400 \$ <sup>e</sup>
Nombre de victimes transportées à l'hôpital en ambulance (116 026 * 0,7)	81 218 <sup>f</sup>
Coûts des services d'ambulance (81 218 * 400 \$)	32 487 200 \$
<b>Coûts des soins médicaux reçus à l'hôpital (30 166 760 \$ + 32 487 200 \$)</b>	<b>62 653 960 \$</b>

### c. Coûts des hospitalisations

Coût moyen des hospitalisations, par jour, 1999-2000	660 \$ <sup>g</sup>
Coût moyen des hospitalisations, par jour, 2008 (rajustement en fonction de l'inflation)	800 \$
Nombre de jours d'hospitalisation	58 828 <sup>h</sup>
<b>Coûts des hospitalisations (800 \$ * 58 828)</b>	<b>47 062 400 \$</b>

**d. Coûts directs des soins de santé reçus par les utilisateurs de drogues illicites**

Coûts des soins de santé reçus par les utilisateurs de drogues illicites, 2002	1 134 600 000 \$ <sup>i</sup>
<b>Coûts des soins de santé reçus par les utilisateurs de drogues illicites, 2008 (ajustement en fonction de l'inflation)</b>	<b>1 294 330 000 \$</b>

**e. Coûts directs des soins de santé consécutifs aux collisions liées à la consommation d'alcool**

Coûts des soins de santé consécutifs aux collisions liées à la consommation d'alcool en Ontario, 2004	12 600 000 \$ <sup>j</sup>
Population de l'Ontario, 2004	12 390 599
Coûts des soins de santé par habitant (Ontario), 2004	1,017 \$
Coûts des soins de santé par habitant (Ontario), 2008 (ajustement en fonction de l'inflation)	1,11 \$
Population du Canada, 2008	33 311 389
<b>Coûts des soins de santé consécutifs aux collisions liées à la consommation d'alcool, 2008 (1,11 \$ * 33 311 389)</b>	<b>36 642 528 \$</b>

**Tableau sommaire des coûts des soins de santé**

a. Coûts des soins médicaux reçus d'un médecin	2 102 079 \$
b. Coûts des soins médicaux reçus à l'hôpital	62 653 960 \$
c. Coûts des hospitalisations	47 062 400 \$
d. Coûts directs des soins de santé reçus par les utilisateurs de drogues illicites	1 294 330 000 \$
e. Coûts directs des soins de santé consécutifs aux collisions liées à la consommation d'alcool	36 642 528 \$
<b>Total des coûts des soins de santé</b>	<b>1 442 790 967 \$</b>

- a. Institut canadien d'information sur la santé (2001). Base de données nationale sur les médecins, *Rapport sur les catégories du système de groupement national*, Canada 2004-2005, tableau 7-5 (évaluations majeures au bureau).
- b. ESG de 2004, Victimisation, fichier principal : XAR\_Q140, PR\_101\_2004 et PR\_304\_2004; fichier des incidents : CIR\_Q180.
- c. En 2007-2008, le coût moyen d'une consultation en salle d'urgence pour les patients de tous âges (aînés compris) était de 260 dollars (Institut canadien d'information sur la santé).
- d. ESG de 2004, Victimisation, fichier principal : XAR\_Q130, PR\_101\_2004 et PR\_304\_2004; fichier des incidents : CIR\_Q170.
- e. Comme le coût du transport par ambulance terrestre varie peu entre les provinces, nous utilisons comme estimation les frais facturés en 2007 aux résidents de la Colombie-Britannique n'ayant pas de régime de service médical (ministère de la Santé, Service des ambulances de la Colombie-Britannique). En raison du manque de données, nous ne tenons pas compte des services d'ambulance aérienne.

Il convient de noter que les coûts du transport par ambulance ne correspondent généralement pas aux frais que les patients paient en moyenne, car le service d'ambulance est partiellement ou entièrement couvert par les régimes d'assurance-maladie provinciaux.

- f. Selon l'Institut canadien d'information sur la santé, 85 % des victimes d'actes criminels impliquant une arme à feu ont été transportées à l'hôpital en ambulance et 15 % s'y sont rendues par leurs propres moyens. On présume que sur l'ensemble des victimes, tous actes criminels confondus, 70 % sont transportées à l'hôpital par le service d'ambulance.
- g. Agence de la santé publique du Canada. Coût de l'hospitalisation par jour en 1999-2000 : 660 dollars. Institut canadien d'information sur la santé, Base de données canadienne SIG, octobre 2002.
- h. ESG de 2004, Victimisation, fichier principal : XAR\_Q132, XAR\_Q135\_C, PR\_101\_2004 et PR\_304\_2004; fichier des incidents : CIR\_Q175 et CIR\_Q176\_C.
- i. Ces coûts comprennent les frais associés aux hospitalisations, aux traitements spécialisés, aux soins ambulatoires, aux consultations avec le médecin de famille et aux médicaments de prescription. *The Costs of Substance Abuse in Canada 2002*, Canadian Centre on Substance Abuse (CCSA), Ottawa.
- j. Collisions liées à la consommation d'alcool : au moins un conducteur a consommé de l'alcool, mais l'ivresse n'a pas nécessairement causé la collision. Les coûts des soins de santé comprennent les coûts liés aux salles d'urgence, aux hospitalisations, aux médecins praticiens et aux services d'ambulance. *Analyse et estimation des coûts sociaux liés aux collisions de la route en Ontario, 2007*, Transports Canada.

**TABEAU 2 – VALEUR DES PERTES DE PRODUCTIVITÉ**

**a. Valeur des pertes de salaire**

<b>Fichier principal, ESG de 2004</b>	
Nombre de jours ou de nuits que les victimes ont passés à l'hôpital	3 383 <sup>a</sup>
Salaire annuel moyen des victimes s'étant absentes du travail	32 143 \$ <sup>b</sup>
Salaire journalier moyen des victimes	134 \$ <sup>c</sup>
Pertes de salaire en raison des séjours à l'hôpital (3 383 * 134 \$)	455 332 \$
Nombre de jours durant lesquels les victimes ont dû garder le lit (à l'exclusion du temps passé à l'hôpital)	63 723 <sup>d</sup>
Salaire annuel moyen des victimes s'étant absentes du travail	33 103 \$ <sup>e</sup>
Salaire journalier moyen des victimes	138 \$ <sup>c</sup>
Pertes de salaire en raison de l'alitement (63 723 * 138 \$)	8 793 774 \$
Nombre de jours durant lesquels les victimes ont dû interrompre leurs activités quotidiennes principales	137 195 <sup>f</sup>
Salaire annuel moyen des victimes s'étant absentes du travail	37 083 \$ <sup>g</sup>
Salaire journalier moyen des victimes	155 \$ <sup>c</sup>
Pertes de salaire en raison de l'interruption des activités quotidiennes (137,195 * \$155)	21 265 225 \$
<b>Valeur des pertes de salaire des victimes (455 332 \$ + 8 793 774 \$ + 21 265 225 \$)</b>	<b>30 512 321 \$</b>
<b>Fichier des incidents, ESG de 2004</b>	
Nombre de jours d'absence au travail	5 936 478 <sup>h</sup>

Salaire annuel moyen des victimes s'étant absentes du travail	41 347 \$ <sup>i</sup>
Salaire journalier moyen des victimes	158 \$ <sup>c</sup>
<b>Valeur des pertes de salaire des victimes (5 936 478 * 158 \$)</b>	<b>940 795 224 \$</b>
<b>Valeur totale des pertes de salaire (30 512 321 \$ + 940 795 224 \$)</b>	<b>971 307 545 \$</b>

**b. Valeur des pertes de services ménagers**

<b>Fichier principal, ESG de 2004</b>	
Nombre de jours ou de nuits que les femmes ont passés à l'hôpital	11 649 <sup>j</sup>
Nombre de jours durant lesquels les femmes ont dû garder le lit	124 640 <sup>k</sup>
Nombre de jours durant lesquels les femmes ont dû interrompre leurs activités quotidiennes principales	165 253 <sup>l</sup>
Nombre total de jours durant lesquels les travaux ménagers ont été interrompus (11 649 + 124 640 + 165 253)	301 542
Nombre moyen d'heures par jour consacrées aux travaux et à l'entretien ménagers par les femmes	3,4 <sup>m</sup>
Nombre d'heures durant lesquelles les femmes ont dû interrompre leurs travaux ménagers (301 542 * 3,4)	1 025 243
Nombre de jours ou de nuits que les hommes ont passés à l'hôpital	441 <sup>j</sup>
Nombre de jours durant lesquels les hommes ont dû garder le lit	15 749 <sup>k</sup>
Nombre de jours durant lesquels les hommes ont dû interrompre leurs activités quotidiennes principales	49 138 <sup>l</sup>
Nombre total de jours durant lesquels les travaux ménagers ont été interrompus (441 + 15 749 + 49 138)	65 328
Nombre moyen d'heures par jour consacrées aux travaux et à l'entretien ménagers par les hommes	2 <sup>m</sup>
Nombre d'heures durant lesquelles les hommes ont dû interrompre leurs travaux ménagers (65 328 * 2)	130 656
Salaire horaire moyen des aides domestiques, 2007	12,91 \$ <sup>n</sup>
Salaire horaire moyen des aides domestiques, 2008 (ajustement en fonction de l'inflation)	13,2 \$
<b>Valeur des pertes de services ménagers (1 025 243 + 130 656) * 13,2 \$</b>	<b>15 257 864 \$</b>
<b>Fichier des incidents, ESG de 2004</b>	
Nombre de jours durant lesquels les femmes ont dû interrompre leurs activités quotidiennes	5 844 368 <sup>o</sup>
Nombre moyen d'heures par jour consacrées aux travaux et à l'entretien ménagers par les femmes	3,4 <sup>m</sup>

Nombre d'heures durant lesquelles les femmes ont dû interrompre leurs travaux ménagers (5 844 368 * 3,4)	19 870 851
Nombre de jours durant lesquels les hommes ont dû interrompre leurs activités quotidiennes	3 972 207 <sup>o</sup>
Nombre moyen d'heures par jour consacrées aux travaux et à l'entretien ménagers par les hommes	2 <sup>m</sup>
Nombre d'heures durant lesquelles les hommes ont dû interrompre leurs travaux ménagers (3 972 207 * 2)	7 944 414
Salaire horaire moyen des aides domestiques, 2008 (ajustement en fonction de l'inflation)	13,2 \$
<b>Valeur des pertes de services ménagers (19 870 852 + 7 944 414) * 13,2 \$</b>	<b>367 161 511 \$</b>
<b>Valeur totale des pertes de services ménagers (15 257 864 \$ + 367 161 511 \$)</b>	<b>382 419 375 \$</b>

**c. Valeur des pertes de jours d'étude**

Nombre de jours d'absence dans les écoles (fichier principal, ESG de 2004)	21 747 <sup>p</sup>
Nombre de jours d'absence dans les écoles (fichier des incidents, ESG de 2004)	1 236 296 <sup>q</sup>
Nombre total de jours d'école perdus (21 747 + 1 236 296)	1 258 043
Frais de scolarité annuels moyens à l'échelle nationale – études universitaires de premier cycle, 2008	4 900 \$ <sup>r</sup>
Nombre moyen de jours d'école dans les universités au Canada	190
Coût moyen par jour d'école (4 900 \$ / 190)	26 \$
<b>Valeur des pertes de jours d'école (1 258 043 * 26 \$)</b>	<b>32 709 118 \$</b>

**d. Valeur des pertes de services de garde d'enfants**

Nombre de jours d'absence dans les établissements de services de garde d'enfants (fichier principal, ESG de 2004)	31 012 <sup>p</sup>
Nombre de jours d'absence dans les établissements de services de garde d'enfants (fichier des incidents, ESG de 2004)	334 606 <sup>q</sup>
Nombre total de jours d'absence dans les établissements de services de garde d'enfants (31 012 + 334 606)	365 618
Coût moyen des services de garde d'enfants par jour, 2008	30 \$ <sup>s</sup>
<b>Valeur des pertes de services de garde d'enfants (365 618 * 30 \$)</b>	<b>10 968 540 \$</b>



**e. Valeurs des pertes de productivité chez les utilisateurs de drogues illicites**

Pertes de productivité chez les utilisateurs de drogues illicites, 2002	4 678 600 000 \$ <sup>†</sup>
<b>Valeur des pertes de productivité chez les utilisateurs de drogues illicites, 2008 (ajustement en fonction de l'inflation)</b>	<b>5 336 900 000 \$</b>

**Tableau sommaire des pertes de productivité**

a. Valeur des pertes de salaire	971 307 545 \$
b. Valeur des pertes de services ménagers	382 419 375 \$
c. Valeur des pertes de jours d'école	32 709 118 \$
d. Valeur des pertes de services de garde d'enfants	10 968 540 \$
e. Valeur des pertes de productivité chez les utilisateurs de drogues illicites	5 336 900 000 \$
<b>Valeur totale des pertes de productivité</b>	<b>6 734 304 578 \$</b>

- a. ESG de 2004, Victimisation, fichier principal : XAR\_Q135\_C, ACMYR, PR\_101\_2004 et PR\_304\_2004.
- b. ESG de 2004, Victimisation, fichier principal : XAR\_Q135\_C, ACMYR, INCM, PR\_101\_2004 et PR\_304\_2004.
- c. Il est entendu que le nombre de semaines par année est de 52,18 et que le nombre de jours par semaine est de cinq.
- d. ESG de 2004, Victimisation, fichier principal : XAR\_Q155\_C, ACMYR, PR\_101\_2004 et PR\_304\_2004.
- e. ESG de 2004, Victimisation, fichier principal : XAR\_Q155\_C, ACMYR, INCM, PR\_101\_2004 et PR\_304\_2004.
- f. ESG de 2004, Victimisation, fichier principal : XAR\_Q160, ACMYR, PR\_101\_2004 et PR\_304\_2004.  
Il est entendu que les répondants qui ont dû interrompre leurs activités quotidiennes l'ont fait pendant deux jours en moyenne, ce qui exclut le temps passé à l'hôpital ou au lit.
- g. ESG de 2004, Victimisation, fichier principal : XAR\_Q160, ACMYR, INCM, PR\_101\_2004 et PR\_304\_2004.
- h. ESG de 2004, Victimisation, fichier des incidents : CIR\_Q500, CIR\_Q510 et LOSTDAYS.  
Cette catégorie comprend les répondants qui ont trouvé difficile ou impossible d'exercer leur activité principale, soit de travailler à un emploi rémunéré ou à leur propre compte, en raison de l'incident (l'activité a été perturbée pendant au moins six heures dans une même journée). Elle inclut les répondants dont l'activité principale consistait à travailler, à être en vacances ou en congé de maternité ou de paternité au moment où les incidents se sont produits.
- i. ESG de 2004, Victimisation, fichier des incidents : CIR\_Q500, CIR\_Q510, LOSTDAYS et INCM.
- j. ESG de 2004, Victimisation, fichier principal : XAR\_Q135\_C, SEX, PR\_101\_2004 et PR\_304\_2004.
- k. ESG de 2004, Victimisation, fichier principal : XAR\_Q155\_C, SEX, PR\_101\_2004 et PR\_304\_2004.
- l. ESG de 2004, Victimisation, fichier principal : XAR\_Q160, SEX, PR\_101\_2004 et PR\_304\_2004.
- m. Household activities, American Time Use Survey, Bureau of Labour Statistics.  
<http://www.bls.gov/tus/charts/#childcare> (en anglais).  
L'information utilisée ici concerne les personnes qui pratiquent réellement des activités ménagères. Notre calcul pourrait surestimer légèrement la valeur véritable, car il se peut que certaines victimes ne fassent pas de travaux ménagers.
- n. Les services ménagers comprennent la préparation des repas et le nettoyage après les repas, le ménage, la lessive et la couture à un taux horaire de 12,91 \$. Enquête sur la population active, Statistique Canada, 2007.
- o. ESG de 2004, Victimisation, fichier des incidents : CIR\_Q500, CIR\_Q510, LOSTDAYS et SEX.

- p. ESG de 2004, Victimization, fichier principal : XAR\_Q135\_C, XAR\_155\_C, XAR\_Q160, ACMYR, PR\_101\_2004 et PR\_304\_2004.
- q. ESG de 2004, Victimization, fichier des incidents : CIR\_Q500, CIR\_Q510 et LOSTDAYS.
- r. Canadian Federation of Students – Nova Scotia. Adresse : [http://cfs-ns.ca/index.php?section\\_id=11](http://cfs-ns.ca/index.php?section_id=11) (en anglais).
- s. Il s'agit d'une moyenne de quatre types de services de garde dans toutes les provinces. *Today's Parent*. Adresse : [http://www.todaysparent.com/lifeasparent/childcare/article.jsp?content=20100302\\_173310\\_5996&page=1](http://www.todaysparent.com/lifeasparent/childcare/article.jsp?content=20100302_173310_5996&page=1) (en anglais).
- t. Ce montant tient compte des pertes résultant d'invalidités de longue durée et d'invalidités de courte durée et des pertes dues à la mortalité prématurée. *The Costs of Substance Abuse in Canada 2002*, Canadian Centre on Substance Abuse (CCSA), Ottawa.

**TABEAU 3 – VALEUR DES BIENS VOLÉS OU ENDOMMAGÉS**

**a. Valeur des biens volés ou endommagés lors d'un crime contre les biens**

Valeur des biens ou des montants d'argent volés lors des incidents, 2004	2 928 369 727 \$ <sup>a</sup>
Valeur des biens endommagés lors des incidents, 2004	2 379 721 461 \$ <sup>b</sup>
Valeur des biens volés ou endommagés, 2004 (2 928 369 727 \$ + 2 379 721 461 \$)	5 308 091 188 \$
<b>Valeur des biens volés ou endommagés lors des crimes contre les biens, 2008 (ajustement en fonction de l'inflation)</b>	<b>5 777 342 595 \$</b>

**b. Valeur des biens endommagés en raison de conduite avec facultés affaiblies (drogues)**

Valeur des biens endommagés en raison de conduite avec facultés affaiblies (drogues), 2002	67 000 000 \$ <sup>c</sup>
<b>Valeur des biens endommagés en raison de conduite avec facultés affaiblies (drogues), 2008 (ajustement en fonction de l'inflation)</b>	<b>76 430 000 \$</b>

**c. Valeur des biens endommagés à la suite de collisions liées à la consommation d'alcool**

Valeur des biens endommagés à la suite de collisions liées à la consommation d'alcool en Ontario, 2004	98 600 00 \$ <sup>d</sup>
Population de l'Ontario, 2004	12 390 599
Valeur par habitant des biens endommagés à la suite de collisions liées à la consommation d'alcool, 2004	7,96 \$
Valeur par habitant des biens endommagés à la suite de collisions liées à la consommation d'alcool, 2008 (ajustement en fonction de l'inflation)	8,68 \$
Population du Canada, 2008	33 311 389
<b>Valeur des biens endommagés à la suite de collisions liées à la consommation d'alcool, 2008</b>	<b>289 142 857 \$</b>

**Tableau sommaire de la valeur des biens volés ou endommagés**

a. Valeur des biens volés ou endommagés lors de crimes contre les biens	5 777 342 595 \$
b. Valeur des biens endommagés en raison de conduite avec facultés affaiblies (drogues)	76 430 000 \$
c. Valeur des biens endommagés à la suite de collisions liées à la consommation d'alcool	289 142 857 \$
<b>Valeur totale des biens volés ou endommagés</b>	<b>6 142 915 452 \$</b>

- a. ESG de 2004, Victimisation, fichier des incidents : CIR\_Q370 et ADJWTVIC.
- b. ESG de 2004, Victimisation, fichier des incidents : VALDAMGE\_C et ADJWTVIC.
- c. *The Costs of Substance Abuse in Canada 2002*, Canadian Centre on Substance Abuse (CCSA), Ottawa.
- d. Collisions liées à la consommation d'alcool : au moins un conducteur a consommé de l'alcool, mais l'ivresse n'a pas nécessairement causé la collision. Les coûts comprennent les dommages matériels, les services de dépanneuses et d'autres dépenses personnelles. Il convient de noter que ces coûts peuvent incomber non seulement aux victimes, mais aux contrevenants et à d'autres personnes également. *Analyse et estimation des coûts sociaux liés aux collisions de la route en Ontario, 2007*, Transports Canada.

## Annexe C : Coûts pour les tiers

**TABLEAU 1 – FRAIS DE FUNÉRAILLES ET D'ENTERREMENT**

Nombre de victimes d'homicide, 2008	611
Coût moyen des services funéraires au Canada, 2006	6 583 \$ <sup>a</sup>
Coût moyen des services funéraires au Canada, 2008 (ajustement en fonction de l'inflation)	6 800 \$
<b>Total des frais de funérailles et d'enterrement (611 * 6 800 \$)</b>	<b>4 154 800 \$</b>

<sup>a</sup>. Saskatchewan Co-operative Association. Adresse : <http://www.sask.coop/documents/Co-operativeSpotlightJuly.pdf> (en anglais).

**TABLEAU 2 – COÛTS POUR LES AUTRES PERSONNES BLESSÉES OU MENACÉES LORS DES INCIDENTS**

### a. Coûts des soins de santé

Nombre d'autres personnes blessées ou menacées (fichier principal, ESG de 2004)	126 451 <sup>a</sup>
Nombre d'autres personnes blessées ou menacées (fichier des incidents, ESG de 2004)	1 039 689 <sup>a</sup>
Nombre total d'autres personnes blessées ou menacées (126 451 + 1 039 689)	1 166 140
Proportion de personnes ayant reçu des soins médicaux d'un médecin	3 %
Nombre de personnes ayant reçu des soins médicaux d'un médecin (1 166 140 * 3 %)	34 984
Coût moyen des soins médicaux reçus d'un médecin, 2008	55,64 \$
<b>Coûts des soins médicaux reçus d'un médecin (34 984 * 55,64 \$)</b>	<b>1 946 510 \$</b>
Proportion de personnes ayant reçu des soins médicaux à l'hôpital	10 % <sup>b</sup>
Nombre de personnes ayant reçu des soins médicaux à l'hôpital (1 166 140 * 10 %)	116 614
Coûts d'une consultation en salle d'urgence à l'hôpital	260 \$
Coûts des soins médicaux reçus à l'hôpital (116 614 * 260 \$)	30 319 640 \$
Nombre de victimes transportées à l'hôpital en ambulance (116 614 * 0,7)	81 630
Coût moyen du transport par ambulance terrestre	400 \$
Coûts des services d'ambulance (81 630 * 400 \$)	32 652 000 \$
<b>Coûts des soins médicaux reçus à l'hôpital (30 319 640 \$ + 32 652 000 \$)</b>	<b>62 971 640 \$</b>
<b>Coûts des soins de santé des autres personnes (1 946 510 \$ + 62 971 640 \$)</b>	<b>64 918 150 \$</b>

**b. Valeur des pertes de productivité**

Nombre d'autres personnes ayant dû interrompre leurs activités quotidiennes	187 510 <sup>c</sup>
Nombre de jours durant lesquels les autres personnes ont dû interrompre leurs activités quotidiennes (187 510*2)	375 021 <sup>d</sup>
Salaire horaire moyen des aides domestiques, 2008 (ajustement en fonction de l'inflation)	13,2 \$ <sup>e</sup>
<b>Valeur des pertes de productivité des autres personnes blessées ou menacées</b>	<b>37 127 073 \$</b>

**Tableau sommaire des coûts pour les autres personnes blessées ou menacées**

a. Coûts des soins de santé	64 918 150 \$
b. Valeur des pertes de productivité	37 127 073 \$
<b>Total des coûts pour les autres personnes blessées ou menacées</b>	<b>102 045 223 \$</b>

- a. ESG de 2004, Victimisation, fichier principal : XAR\_Q185, PR\_101\_2004 et PR\_304\_2004; fichier des incidents : CIR\_Q336.
- b. En raison du manque de données, nous ne tenons pas compte des personnes ayant dû passer la nuit à l'hôpital.
- c. Ce nombre ne comprend que les adultes. Le fichier principal de l'ESG de 2004 donne le pourcentage d'adultes sur le nombre total d'autres personnes blessées ou menacées. Ce pourcentage est ensuite appliqué aux données provenant du fichier des incidents.
- d. Il est entendu que chaque personne a interrompu ses activités principales pendant deux jours.
- e. La valeur du travail ménager est utilisée comme estimation prudente.

**TABLEAU 3 – VALEUR DES PERTES DE PRODUCTION ET DE SERVICES DES AUTRES PERSONNES**

**a. Valeur des pertes de production et de services des membres de la famille**

Nombre de victimes ayant parlé de l'incident à un membre de la famille (fichier principal)	336 487 <sup>a</sup>
Nombre de victimes ayant parlé de l'incident à un membre de la famille (fichier des incidents)	5 339 698 <sup>b</sup>
Nombre total de membres de la famille ayant écouté une victime (336 487 + 5 339 698)	5 676 185 <sup>c</sup>
Nombre moyen d'heures passées à parler au membre de la famille	5 <sup>d</sup>
Nombre total d'heures passées à parler au membre de la famille (5 676 185 * 5)	28 380 925
Salaire horaire moyen des aides domestiques, 2008	13,2 \$
<b>Valeur des pertes de production et de services des membres de la famille (28 380 925 * 13,2 \$)</b>	<b>374 628 210 \$</b>

**b. Valeur des pertes de production et de services des amis ou des voisins**

Nombre de victimes ayant parlé de l'incident à un ami ou à un voisin (fichier principal)	337 509 <sup>e</sup>
Nombre de victimes ayant parlé de l'incident à un ami ou à un voisin (fichier des incidents)	5 304 591 <sup>f</sup>
Nombre total d'amis ou de voisins ayant écouté une victime (337 509 + 5 304 591)	5 642 100 <sup>g</sup>
Nombre moyen d'heures passées à parler à l'ami ou au voisin	5 <sup>h</sup>
Nombre total d'heures passées à parler à l'ami ou au voisin (5 642 100 * 5)	28 210 500
Salaire horaire moyen des aides domestiques, 2008	13,2 \$
<b>Valeur des pertes de production et de services des amis ou des voisins (28 210 500 * 13,2 \$)</b>	<b>372 378 600 \$</b>

**c. Valeur des pertes de production et de services des collègues**

<b>Fichier principal, ESG de 2004</b>	
Nombre de victimes ayant parlé de l'incident à des collègues	148 235 <sup>i</sup>
Nombre moyen d'heures passées à parler aux collègues	3 <sup>j</sup>
Nombre total d'heures passées à parler aux collègues (148 235 * 3)	444 705
Salaire annuel moyen des collègues ayant écouté une victime	40 421 \$ <sup>k</sup>
Salaire horaire moyen des collègues	22,5 \$ <sup>l</sup>
<b>Valeur des pertes de production et de services des collègues (444 705 * 22,5 \$)</b>	<b>10 005 863 \$</b>
<b>Fichier des incidents, ESG de 2004</b>	
Nombre de victimes ayant parlé de l'incident à des collègues	3 462 295 <sup>m</sup>
Nombre moyen d'heures passées à parler aux collègues	3 <sup>j</sup>
Nombre total d'heures passées à parler aux collègues (3 * 3 462 295)	10 386 885
Salaire annuel moyen des collègues ayant écouté une victime	43 903 \$ <sup>n</sup>
Salaire horaire moyen des collègues	24 \$ <sup>l</sup>
<b>Valeur des pertes de production et de services des collègues (10 386 885 * 24 \$)</b>	<b>249 285 240 \$</b>
<b>Valeur des pertes de production et de services des collègues (10 005 863 \$ + 249 285 240 \$)</b>	<b>259 291 103 \$</b>

**d. Congestion routière entraînée par les collisions liées à la consommation d'alcool**

Coûts de la congestion routière entraînée par les collisions liées à la consommation d'alcool en Ontario, 2004	16 100 000 \$ <sup>o</sup>
Population de l'Ontario, 2004	12 390 599
Coût par habitant de la congestion routière entraînée par les collisions liées à la consommation d'alcool, 2004 (16 100 000 \$ / 12 390 599)	1,30 \$
Coût par habitant de la congestion routière entraînée par les collisions liées à la consommation d'alcool, 2008 (ajustement en fonction de l'inflation)	1,42 \$
Population du Canada, 2008	33 311 389
<b>Coûts de la congestion routière entraînée par les collisions liées à la consommation d'alcool, 2008</b> <b>(33 311 389 * 1,42 \$)</b>	<b>47 302 172 \$</b>

**Tableau sommaire de la valeur des pertes de production et de services des autres personnes**

a. Valeur des pertes de production et de services des membres de la famille	374 628 210 \$
b. Valeur des pertes de production et de services des amis ou des voisins	372 378 600 \$
c. Valeur des pertes de production et de services des collègues	259 291 103 \$
d. Coûts de la congestion routière entraînée par les collisions liées à la consommation d'alcool	47 302 172 \$
<b>Valeur totale des pertes de production et de services des autres personnes</b>	<b>1 053 600 085 \$</b>

- a. ESG de 2004, Victimisation, fichier principal : XAR\_Q530, PR\_101\_2004 et PR\_304\_2004.
- b. ESG de 2004, Victimisation, fichier des incidents : CIR\_Q601.
- c. Il est entendu qu'un seul membre de la famille a été sollicité dans chacun des cas.
- d. Il y a perte de production si le membre de la famille s'absente du travail ou interrompt son travail ménager pour écouter une victime. Il y a coût de renonciation si le membre de la famille écoute une victime pendant ses heures de loisir, car il pourrait consacrer ces heures à la détente. Nous utilisons la valeur du travail ménager comme estimation prudente, de sorte que le coût véritable pourrait être grandement sous-estimé. Dans certains cas graves, les membres de la famille interrompent parfois leur principale activité durant des jours ou des semaines pour prendre soin des victimes ou leur tenir compagnie.
- e. ESG de 2004, Victimisation, fichier principal : XAR\_Q540, PR\_101\_2004 et PR\_304\_2004.
- f. ESG de 2004, Victimisation, fichier des incidents : CIR\_Q602.
- g. Il est entendu qu'un seul ami ou voisin a été sollicité dans chacun des cas.
- h. Il y a perte de production si l'ami ou le voisin s'absente du travail ou interrompt son travail ménager pour écouter une victime. Il y a coût de renonciation s'il écoute une victime pendant ses heures de loisir, car il pourrait consacrer ces heures à la détente. Nous utilisons la valeur du travail ménager comme estimation prudente.
- i. ESG de 2004, Victimisation, fichier principal : XAR\_Q550, PR\_101\_2004 et PR\_304\_2004.
- j. Il est entendu qu'une conversation de trois heures s'est déroulée durant les heures de travail.

- k. ESG de 2004, Victimisation, fichier principal : INCM, XAR\_Q550, PR\_101\_2004 et PR\_304\_2004.
- l. 52,18 semaines par année, cinq jours par semaine, 7,5 heures par jour.  
Il est entendu que le taux de rémunération des collègues est le même que celui de la victime.
- m. ESG de 2004, Victimisation, fichier des incidents : CIR\_Q603.
- n. ESG de 2004, Victimisation, fichier principal : INCM; fichier des incidents : CIR\_Q603.
- o. Collisions liées à la consommation d'alcool : au moins un conducteur a consommé de l'alcool, mais l'ivresse n'a pas nécessairement causé la collision. Les coûts de la congestion routière comprennent le gaspillage de temps et de carburant et la pollution. Il convient de noter que si certains des coûts sont à la charge des victimes, la majeure partie de ce type de coûts est supportée par la population. Pour cette raison, les coûts de la congestion routière sont inclus dans les coûts pour les tiers. *Analyse et estimation des coûts sociaux liés aux collisions de la route en Ontario, 2007*, Transports Canada.

**TABEAU 4 – COÛTS DES SERVICES D'AIDE AUX VICTIMES ET DES PROGRAMMES D'INDEMNISATION**

Nombre d'organismes de services aux victimes, 2007-2008	879 <sup>a</sup>
Coût moyen de la prestation de services aux victimes par organisme, 2007-2008	263 181 \$ <sup>b</sup>
Coût moyen de la prestation de services aux victimes par organisme, 2008 (ajustement en fonction de l'inflation)	270 073 \$
<b>Total des coûts de la prestation de services aux victimes (879 * 270 073 \$)</b>	<b>237 394 167 \$</b>
Nombre d'organismes offrant exclusivement des programmes d'indemnisation aux victimes d'actes criminels	5 <sup>a</sup>
Nombre d'organismes de services aux victimes offrant des programmes d'indemnisation	65 <sup>c</sup>
Dépenses moyennes d'indemnisation par organisme, 2007-2008	2 911 111 \$ <sup>d</sup>
Dépenses moyennes d'indemnisation par organisme, 2008	2 987 342 \$
<b>Total des coûts d'indemnisation des 70 organismes de services (70 * 2 987 342 \$)</b>	<b>209 113 940 \$</b>
<b>Dépenses associées aux services aux victimes du Service correctionnel du Canada</b>	<b>3 400 000 \$</b>
<b>Dépenses associées aux services aux victimes du Service des poursuites pénales du Canada</b>	<b>1 000 000 \$</b>
<b>Total des coûts des services d'aide aux victimes et des programmes d'indemnisation</b>	<b>450 908 107 \$</b>

- a. Enquête sur les services aux victimes 2007-2008. Selon l'enquête, on a dénombré 884 organismes de services aux victimes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008. Sur ces 884 organismes, cinq organismes offraient exclusivement des programmes d'indemnisation aux victimes d'actes criminels ou d'autres prestations financières.
- b. Enquête sur les services aux victimes 2007-2008. En 2007-2008, le coût lié à la prestation des services formels aux victimes d'actes criminels au Canada, en fonction des réponses obtenues auprès de 679 fournisseurs de services aux victimes (à l'exclusion des programmes d'indemnisation), s'établissait à 178,7 millions de dollars. Ce montant exclut les coûts liés à l'administration des programmes d'indemnisation des victimes d'actes criminels et d'autres programmes de prestations financières, ainsi que d'autres coûts qui ne sont pas précisément liés à la prestation de services destinés aux victimes d'actes criminels. Le coût moyen s'élevait donc à 263 181 dollars (178 700 000 / 679).
- c. Enquête sur les services aux victimes 2007-2008. En plus des cinq programmes offrant exclusivement des services d'indemnisation aux victimes d'actes criminels, 65 bureaux de services aux victimes fournissant toute



une gamme de services offraient également un programme d'indemnisation ou un autre programme de prestations financières aux victimes.

- d. Enquête sur les services aux victimes 2007-2008. Les 45 organismes participants ont déclaré avoir versé 131 millions de dollars en sommes compensatoires aux victimes d'actes criminels en 2007-2008. La moyenne des sommes compensatoires versées en 2007-2008 se chiffrait donc à 2 911 111 dollars (131 000 000 / 45).

**TABEAU 5 – DÉPENSES DES REFUGES POUR LES VICTIMES**

Nombre de refuges au Canada, 2008	569 <sup>a</sup>
Proportion des victimes admises qui avaient subi des mauvais traitements	75 % <sup>a</sup>
Nombre de refuges au Canada, 2006	553 <sup>b</sup>
Coûts de fonctionnement annuels des refuges, 2006	317 000 000 \$ <sup>a</sup>
Dépenses de fonctionnement moyennes de chaque refuge, 2006 (317 000 000 \$ / 553)	573 237 \$
Dépenses de fonctionnement moyennes de chaque refuge, 2008 (ajustement en fonction de l'inflation)	595 810 \$
<b>Dépenses totales des services de refuges (569 * 75 % * 595 810 \$)</b>	<b>254 261 918 \$</b>

a. *La violence familiale au Canada : un profil statistique*, 2009, Statistique Canada.

b. *Les refuges pour femmes violentées au Canada, 2005-2006*, CCSJ, Statistique Canada

**TABEAU 6 – AUTRES DÉPENSES LIÉES AUX ACTES CRIMINELS**

Dépenses relatives à l'application de la loi	114 600 000 \$ <sup>a</sup>
Dépenses visant l'amélioration des services de poursuites	16 000 000 \$ <sup>b</sup>
Dépenses relatives à la stratégie nationale pour la prévention du crime	34 381 350 \$ <sup>c</sup>
Dépenses visant l'amélioration du système correctionnel fédéral	61 000 000 \$ <sup>d</sup>
<b>Total des autres dépenses liées aux actes criminels</b>	<b>225 981 350 \$</b>

a. Sécurité publique Canada collabore étroitement avec des partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et internationaux chargés de l'application de la loi afin d'élaborer les politiques nationales appropriées concernant de nouveaux enjeux et des enjeux en évolution relatifs à la criminalité. *Rapport ministériel sur le rendement* de 2008-2009.

b. Le gouvernement du Canada a octroyé 32 millions de dollars en 2008 et en 2009 pour améliorer les travaux du Service des poursuites pénales du Canada. *Le budget en bref de 2008*, ministère des Finances, 2008.

c. Le Centre national de prévention du crime (CNPC) du Canada exerce un leadership national en matière de pratiques efficaces et efficientes pour prévenir et réduire la criminalité en intervenant sur les facteurs de risque connus chez les populations les plus vulnérables et dans les milieux à risque élevé. *Rapport ministériel sur le rendement* de 2008-2009, Sécurité publique.

d. Le gouvernement du Canada s'est engagé à verser 122 millions de dollars sur deux ans (2008-2009 et 2009-2010) pour que le système correctionnel fédéral soit en mesure d'appliquer une nouvelle vision qui lui permettra d'obtenir de meilleurs résultats sur le plan de la sécurité publique. *Le budget en bref de 2008*, ministère des Finances, 2008.

## Annexe D : Coûts intangibles

TABLEAU 1 – VALEUR DE LA DOULEUR ET DE LA SOUFFRANCE

Nombre de victimes d'agression sexuelle (fichier principal, ESG de 2004)	20 030
Nombre de victimes d'agression sexuelle (fichier des incidents, ESG de 2004)	512 157
Nombre total de victimes d'agression sexuelle (20 030 + 512 157)	532 187
Douleur et souffrance ressenties par chaque victime d'agression sexuelle, 2008	84 500 \$ <sup>a</sup>
<b>Valeur de la douleur et de la souffrance des victimes d'agression sexuelle (532 187 * 84 500 \$)</b>	<b>44 969 801 500 \$</b>
Nombre de victimes de voies de fait (fichier principal)	347 065
Nombre de victimes de voies de fait (fichier des incidents)	1 323 152
Nombre total de victimes de voies de fait (347 065 + 1 323 152)	1 670 217
Douleur et souffrance ressenties par chaque victime de voies de fait, 2008	9 547 \$ <sup>a</sup>
<b>Valeur de la douleur et de la souffrance des victimes de voies de fait (1 670 217 * 9 547 \$)</b>	<b>15 945 561 699</b>
Nombre de victimes de vol qualifié (fichier des incidents)	273 748 <sup>b</sup>
Douleur et souffrance ressenties par chaque victime de vol qualifié, 2008	14 471 \$ <sup>a</sup>
<b>Valeur de la douleur et de la souffrance des victimes de vol qualifié (273 748 * 14 471 \$)</b>	<b>3 961 407 308 \$</b>
Nombre de victimes d'introduction par effraction (fichier des incidents)	363 249
Douleur et souffrance ressenties par chaque victime d'introduction par effraction, 2008	615 \$ <sup>a</sup>
<b>Valeur de la douleur et de la souffrance des victimes d'introduction par effraction (363 249 * 615 \$)</b>	<b>223 398 135 \$</b>
<b>Valeur totale de la douleur et de la souffrance</b>	<b>65 100 168 642 \$</b>

a. Voir Cohen (1988), *Pain, suffering, and jury awards: A study of the cost of crime to victims*.

b. Ce nombre comprend les victimes de tentative de vol qualifié.

**TABLEAU 2 – VALEUR DES PERTES DE VIE**

Nombre de victimes d'homicide, 2008	611
Valeur proposée d'une perte de vie humaine, en dollars	5 000 000 \$ <sup>a</sup>
<b>Valeur totale des pertes de vie (611 * 5 000 000 \$)</b>	<b>3 055 000 000 \$</b>

<sup>a</sup>. Il s'agit d'une estimation prudente fondée sur les explications suivantes.

De nombreux travaux de recherche économique sur l'estimation de la valeur d'une vie humaine ont été publiés ces trente dernières années. La plupart des études montrent que, selon une approche *ex ante*, la valeur d'une vie est habituellement évaluée à 2 ou 3 millions de dollars (Miller, 1990; Fisher et coll., 1989; Viscusi, 1993).

Il n'existe aucune norme explicite utilisée par les organismes gouvernementaux; toutefois, à la lumière d'un examen de la réglementation des organismes fédéraux, Gillette et Hopkins (1988) concluent que cette valeur oscille entre un et deux millions de dollars par vie statistique sauvée.

Viscusi (2000) suggère que la valeur statistique de la vie statistique du travailleur moyen aux États-Unis se situe entre trois et neuf millions de dollars américains. Si l'on convertit l'estimation prudente (trois millions de dollars américains) en dollars canadiens de 2008, on obtient une valeur estimée de 5,3 millions de dollars canadiens par vie en 2008.

Viscusi (2008) examine l'ensemble de la documentation portant sur l'estimation de la valeur statistique de la vie et conclut que la valeur moyenne, fondée sur le marché du travail, s'élève à environ 7 millions de dollars.

En tenant compte du salaire futur, de la productivité et de la perte de qualité de vie, Miller et coll. (1996) estiment la valeur statistique de la vie d'un homme de 38 ans à 2,7 millions de dollars américains, soit 4,6 millions de dollars canadiens de 2008.

En utilisant une approche *ex post*, Smith (2000) estime que la valeur d'une vie se situe entre 2,3 et 4,9 millions de dollars américains.

Selon les analystes du département des Transports des États-Unis (2007), cette valeur serait de 5,8 millions de dollars en moyenne, ce qui, pour eux, cadrerait bien avec les conclusions d'études récentes et les pratiques d'autres organismes. Par ailleurs, ils estiment que même si la valeur statistique d'une vie se situe vraisemblablement entre 1 et 10 millions de dollars (voire au-delà dans des cas extrêmes), il serait préférable de s'en tenir à des valeurs qui ont plus de chances d'être considérées comme réalistes.

## Références bibliographiques

- COHEN, M. A. 1988. « Pain, Suffering and Jury Awards: A Study of Cost of Crime to Victims », *Law and Society Review*, vol. 22, p. 537-555.
- DUVALL, T. D., et D. J. GRIBBIN. 2007. *Departmental Guidance: Treatment of the Value of preventing Fatalities and Injuries in Preparing Economic Analyses*, Washington (D.C.), U.S. Department of Transportation.
- FISHER, A., L. G. CHESTNUT et D. M. VIOLETTE. 1989. « The Value of Reducing Risks of Death: A Note on New Evidence », *Journal of Policy Analysis and Management*, vol. 8, n° 1, p. 88-100.
- GILLETTE, C. P., et T. D. HOPKINS. 1988. *Report to the Administrative Conference of the United States: Federal Agency Valuations of Human Life*.
- MILLER, T. R. 1990. « The Plausible Range for the Value of Life: Red Herrings among the Mackerel », *Journal of Forensic Economics*, vol. 3, p. 17-40.
- MILLER, T. R., M. A. COHEN et B. WIERSEMA. 1996. « Victim Costs and Consequences: A new Look », *National Institute of Justice Report*, NCJ-155282.
- REHM, J., D. BALIUNAS, S. BROCHU, B. FISCHER, W. GNAM, J. PATRA, S. POPOVA, A. SARNOCINSKA-HART et B. TAYLOR. 2006. *The Costs of Substance Abuse in Canada 2002*, Ottawa, Canadian Centre on Substance Abuse.
- SMITH, S. V. 2000. « Jury Verdicts and the Dollar Value of Human Life », *Journal of Forensic Economics*, vol. 13, n° 2, p. 169-188.
- VISCUSI, W. K. 1993. « The Value of Risks to Life and Health », *Journal of Economic Literature*, vol. 31, n° 4, p. 1912-1946.
- VISCUSI, W. K. 2000. « The Value of Life in Legal Contexts: Survey and Critique », *American Law and Economics Reviews*, vol. 2, p. 195-222.
- VISCUSI, W. K. 2008. « The Value of Life », dans Steven Durlauf et Lawrence Blume (dir.), *The New Palgrave Dictionary of Economics*, 2<sup>e</sup> éd., London, Macmillan.
- VODDEN, K., D. SMITH, F. EATON et D. MAYHEW. 2007. *Analyse et estimation du coût social des collisions de la route en Ontario*, Ottawa, ministère des Transports du Canada.